



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD/B/C.II/MEM.1/4
10 février 2009

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

Conseil du commerce et du développement

**Commission de l'investissement, des entreprises
et du développement**

Réunion d'experts pluriannuelle sur les politiques
de développement des entreprises et le renforcement
des capacités pour la science, la technologie
et l'innovation

Première session

Genève, 20-22 janvier 2009

**RAPPORT DE LA RÉUNION D'EXPERTS PLURIANNUELLE SUR LES
POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ET
LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS POUR LA SCIENCE,
LA TECHNOLOGIE ET L'INNOVATION SUR
SA PREMIÈRE SESSION**

**tenue au Palais des Nations, à Genève,
du 20 au 22 janvier 2009**

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
I. RÉSUMÉ DES DÉBATS	3
II. OPTIONS PRATIQUES ET RÉSULTATS PRAGMATIQUES	16
A. Thèmes recommandés par les trois prochaines réunions d'experts pluriannuelles.....	16
B. Recommandations relatives aux travaux à mener entre les sessions	16

TABLE DES MATIÈRES (*suite*)

	<i>Page</i>
III. QUESTIONS D'ORGANISATION	18
A. Élection du bureau	18
B. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux	19
C. Résultats de la session.....	19
D. Adoption du rapport.....	19
E. Autres questions.....	19
F. Observations finales du Président après la mise au point définitive du présent rapport	19
 Annexes	
I. Index du résumé des débats.....	20
II. Ressources Web	23
A. Cadres	23
B. Autres éléments d'information	24
III. Participation	26

I. RÉSUMÉ DES DÉBATS

1. La première session de la réunion d'experts pluriannuelle sur les politiques de développement des entreprises et le renforcement des capacités pour la science, la technologie et l'innovation a été ouverte par la Secrétaire générale adjointe par intérim de la CNUCED, M^{me} Lakshmi Puri, qui a fait observer que conformément à l'Accord d'Accra, les réunions d'experts pluriannuelles étaient un moyen novateur d'examiner des questions complexes et d'élaborer des recommandations. Elle a souligné l'importance d'un «État catalyseur» pour promouvoir l'entrepreneuriat et l'innovation, surtout en période de crise économique, et a mis l'accent sur le fait que l'innovation et l'entrepreneuriat aideraient beaucoup tous les pays à relever certains défis planétaires comme les changements climatiques et la technologie verte, la sécurité énergétique et alimentaire, et le développement économique et social des pays en développement.

2. Un expert a analysé certains éléments essentiels à la promotion de l'entrepreneuriat. Il a fait valoir que les instances gouvernementales, les institutions publiques et la société civile pouvaient contribuer au développement de l'esprit d'entreprise. Par conséquent, une politique de l'entrepreneuriat devrait viser à sensibiliser, accompagner et encourager les esprits créatifs, en rassemblant et unifiant tous les principaux protagonistes. Il a souligné l'importance des activités de sensibilisation pour encourager le potentiel créatif de la population. Il y avait au Pérou, comme peut-être dans d'autres pays, des avocats, des ingénieurs et d'autres personnes hautement qualifiées qui occupaient des emplois peu rémunérés, comme celui de chauffeur de taxi, ce qui prouvait l'existence d'un décalage entre l'éducation et la vie réelle. L'expert a évoqué une innovation qui, tout en faisant appel à des techniques simples, était adaptée aux besoins des communautés, comme le programme «Sierra Productiva»: a) utilisation de réservoirs et de bouteilles en plastique dans les systèmes d'irrigation; ou b) production de papier à partir du bambou dans le nord du Pérou. Il a estimé que pour constituer les chaînes de valeur qui permettaient de mettre en œuvre des projets et de créer des richesses de manière équitable, il était particulièrement important d'intégrer les principaux protagonistes.

3. Un autre expert s'est servi de différents exemples pour montrer à quel point il était important de fournir les bonnes incitations à l'innovation et à la commercialisation des technologies. Il a expliqué que si le programme Small Business Innovation Research (SBIR) (Recherche et innovation pour les petites entreprises) des États-Unis était «bien conçu en théorie et efficace en pratique»¹ et constituait un bon exemple de collaboration positive entre les établissements de recherche et l'industrie, c'était parce qu'il comblait le vide entre le financement de capital risque traditionnel – qui était structurellement limité, s'obtenait tard et s'épuisait tôt – et les petites subventions à la recherche, en aidant les entreprises de création récente et les entreprises en développement à traverser la «vallée de la mort». L'un des facteurs de réussite du programme était qu'il mettait les petites et moyennes entreprises (PME) en concurrence pour l'obtention de subventions, par le biais d'un mécanisme d'évaluation approfondie et le rattachement de ces subventions aux besoins économiques et aux marchés publics; de ce fait, aucun financement additionnel du programme n'était nécessaire. L'expert a souligné en outre que les responsables de l'élaboration des politiques devaient prendre en compte

¹ Conclusion essentielle de l'évaluation du programme SBIR effectuée récemment par des universités nationales.

un certain nombre d'éléments dissuasifs: lenteur et complexité des procédures réglementaires, lourdeur de la fiscalité, insuffisance des règles en matière de faillite ou obstacles à la coopération entre les universités.

4. Les experts ont noté une analogie entre le basketball et les politiques publiques de l'entrepreneuriat et de l'innovation. Ainsi, ce n'était pas parce que les tirs au panier ne réussissaient pas tous qu'il ne fallait pas persévérer.
5. Les experts ont examiné en outre le rôle du marché, de la concurrence et des pouvoirs publics et sont parvenus à la conclusion suivante: bien qu'il y ait eu par le passé une sorte de consensus pour dire que les pouvoirs publics ne devaient intervenir que pour corriger les dysfonctionnements du marché et produire des externalités positives, en vérité les gouvernements avaient toujours fortement soutenu de nombreuses initiatives et de nombreuses nouvelles technologies.
6. À propos de la crise actuelle, un expert a cité Rham Emanuel²: «une crise grave ne doit jamais être une occasion perdue», pour souligner la nécessité de tirer des enseignements d'un échec. L'heure était peut-être venue d'adhérer à la révolution verte. Il a été noté en outre qu'en période de crise, il était plus sûr de soutenir l'innovation au sein d'une entreprise bien implantée que de soutenir un nouveau projet en partant de zéro.
7. Les pouvoirs publics, le monde universitaire et le secteur privé devaient collaborer dans le cadre d'un système d'innovation pleinement opérationnel. À cet égard, les universités devaient apprendre à commercialiser leurs résultats.
8. Les fonctionnaires de la CNUCED ont souligné les messages essentiels contenus dans les documents d'information élaborés pour la réunion. S'agissant d'un premier document, ils ont attiré l'attention sur les différents modèles utilisés dans le monde pour promouvoir l'entrepreneuriat, comme l'Université de la Terre, au Costa Rica, et son programme de formation à l'entrepreneuriat, de même que l'«Innovation Hub», qui bénéficiait d'une situation stratégique en Afrique du Sud, et la Cité Mubarak pour la recherche scientifique et ses applications technologiques (MuCSAT), en Égypte, où étaient regroupées quelque 40 % des industries nationales et 12 centres de recherche. S'agissant de l'autre document, ils ont signalé que 1 % seulement des produits du secteur pharmaceutique au cours des trente dernières années avaient répondu aux besoins des pays en développement. En ce sens, pour que les politiques de la science, de la technologie et de l'innovation favorisent la lutte contre la pauvreté, il fallait que les responsables de l'élaboration de ces politiques et les responsables de la lutte contre la pauvreté collaborent, il fallait promouvoir les entreprises technologiques et accroître la capacité des entreprises d'assimiler la science, la technologie et l'innovation, et il fallait aussi une réglementation appropriée pour aider à créer un environnement propice et favoriser la production et la diffusion des connaissances.
9. Les experts ont présenté différents exemples concrets de promotion de l'entrepreneuriat par des actions de sensibilisation et d'aide à la création et au développement des entreprises. Ainsi, la Fundación Chile, fondation à but non lucratif créée en 1976 pour diversifier l'économie

² Chef de cabinet du Président Barack Obama.

chilienne, était l'un de ces mécanismes uniques de financement. En bref, elle créait des entreprises chargées de valider des technologies nouvelles et d'en évaluer la viabilité technique et économique pour inciter des particuliers à fonder leur propre entreprise dans le secteur considéré. Dès que l'investissement privé augmentait et que l'industrie commençait à prendre forme, l'entreprise créée par la fondation était revendue au secteur privé.

10. S'agissant de la création d'entreprises, le Burkina Faso était un excellent exemple à suivre. Le processus adopté par ce pays pour rationaliser et simplifier les formalités avait permis d'éliminer les procédures et les pièces jointes jugées superflues et de réduire le nombre de formalités de 25 dans les années 90 à huit en 2000, et les délais de quatre-vingt-dix à quinze jours. En 2005, le Gouvernement avait créé avec la Chambre de commerce les centres de formalités des entreprises (CEFORE), grâce auxquels il n'y avait plus désormais que quatre formalités à accomplir, le délai étant de sept jours ouvrables et les coûts réduits au minimum.

11. Les experts ont noté que les gouvernements devraient, par l'intermédiaire des politiques publiques, chercher à améliorer le contexte et les conditions de l'activité économique et à renforcer les capacités entrepreneuriales, par exemple par des activités de sensibilisation et de perfectionnement des compétences. Les programmes les plus efficaces prévoyaient des cours de formation à l'entrepreneuriat de l'école élémentaire jusqu'à l'université, ainsi qu'à l'intention de certains groupes cibles du secteur informel. Des approches novatrices de la formation à l'entrepreneuriat pouvaient être mises au point en collaboration avec le secteur privé.

12. Parmi les programmes les plus efficaces figurait Endeavor, modèle de promotion d'un entrepreneuriat à forte incidence. Endeavor était mis en œuvre de préférence dans les pays à fort potentiel. Depuis sa création, ce programme avait sélectionné 19 000 entrepreneurs et choisi de soutenir plus de 380 dirigeants d'entreprises à forte croissance qui avaient créé plus de 86 000 emplois de haut niveau et produit plus de 2,5 milliards de dollars de recettes. Endeavor Brésil avait débuté en 2000 et serait bientôt autonome, car des entrepreneurs prospères souscrivaient à un programme de «remboursement» qui consistait à faire don au programme de 2 % de leurs capitaux propres.

13. Un autre exemple était l'organisme Enterprise Uganda, centre/guichet unique de développement des entreprises qui aidait les PME à améliorer leur productivité, leur croissance et leur compétitivité. Les entreprises associées bénéficiaient d'une formation, accédaient plus facilement au crédit et pouvaient se développer. Enterprise Uganda avait été créé et fonctionnait selon le modèle Empretec de la CNUCED. Son conseil d'administration était dirigé par les entrepreneurs locaux les plus éminents et comprenait 9 membres, dont 6 étaient issus du secteur privé et les trois autres du Ministère des finances, de la Banque centrale et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), respectivement. L'une des réussites de cet organisme était une entreprise qui avait bénéficié de la formation qu'il avait prodiguée; Enterprise Uganda avait dépensé 12 000 dollars que cette entreprise avait mis à profit pour porter le niveau de son imposition à 45 000 dollars et devenir, à l'issue de la formation, l'un des 200 plus gros contribuables du pays en payant chaque année plus d'un million de dollars d'impôts.

14. Il a été noté que la formation à l'entrepreneuriat dispensée dans le cadre du programme Empretec visait à développer les compétences entrepreneuriales personnelles dans trois domaines

– la réalisation, la planification et le pouvoir. Empretec était présent dans 27 pays. Au Brésil, il avait permis de former 150 000 entrepreneurs.

15. SAB Miller a présenté son expérience, prouvant qu'il était valable et avantageux pour les grandes entreprises de promouvoir des PME qui participaient à leurs chaînes de valeur dans une sorte de partenariat.

16. Les experts se sont intéressés aux récompenses en tant que moyen de mieux faire connaître l'entrepreneuriat et d'influer positivement sur l'attitude de la société à l'égard des entrepreneurs. Ils ont noté que les prix et les concours à l'école pouvaient aider à faire reconnaître la créativité. Leur emploi était souhaitable à tous les niveaux: local, national, régional et mondial. L'une de ces récompenses mondiales, qui était aussi l'une des plus anciennes, était le titre d'«Entrepreneur de l'année» de Ernst and Young. Ce prix concernait plus de 10 000 entrepreneurs, plus de 135 villes, plus de 50 nations, 6 continents et chaque cycle s'inscrivant dans les dix-huit mois précédents. Une fois l'échelon national franchi, un jury indépendant de Ernst and Young ou des organisateurs désignait les lauréats sur la base des critères suivants: esprit d'entreprise, résultats financiers, direction stratégique, répercussions à l'échelle communautaire/mondiale, innovation, intégrité personnelle et influence. Le prestige et la possibilité d'établir des contacts à l'échelle mondiale comptaient parmi les raisons qui poussaient les entrepreneurs à participer. De par sa nature, le prix «Entrepreneur de l'année» bénéficiait d'une bonne couverture dans les médias (notamment lorsque le programme était relativement nouveau) et exerçait une influence au niveau national.

17. L'expert de Ernst and Young a indiqué en outre que différents départements de sa société soutenaient directement et sans frais des projets d'entrepreneuriat dans des pays en développement. Par exemple, Ernst and Young Switzerland soutenait des projets d'entrepreneuriat au Népal par l'intermédiaire de la Fondation Prabina.

18. Les experts ont mis en lumière les nécessaires interactions entre université, industrie et pouvoirs publics (modèle de la triple hélice), en tant que clef de l'innovation. Les gens avaient tendance à oublier les origines d'une initiative entrepreneuriale ou d'une innovation réussie ou même héroïque, mais ils constataient toujours l'existence d'un effort collectif qui, la plupart du temps, relevait du modèle de la triple hélice. La tendance à un environnement économique de plus en plus interconnecté, où les rôles et les compétences des trois parties prenantes se chevauchaient, a été mise en avant. Par exemple, les universités n'étaient plus simplement productrices de connaissances et de savoir-faire, mais aussi fondatrices d'entreprises par l'intermédiaire de pépinières. L'industrie pouvait jouer un rôle d'éducateur à travers ses programmes de formation professionnelle, et les programmes gouvernementaux pouvaient fournir du capital-risque.

19. Comme l'enseignement et la recherche, le transfert de technologie et la création d'entreprises devaient faire partie de la mission des universités. Tel était par exemple le cas au Brésil, à la Pontifícia Universidade Católica do Rio de Janeiro, par l'intermédiaire de son institut PUC-Rio, et à l'Université de São Paulo. Il était utile de mentionner qu'au Brésil, après l'abandon du modèle de substitution de produits nationaux aux importations et le déclin des zones industrielles dans les années 70, le modèle des pépinières d'entreprises avait été adapté par des professeurs et des étudiants diplômés ayant séjourné et étudié à l'étranger.

20. En tant qu'élément de l'adaptation des universités au XXI^e siècle, le terme *Novum Trivium* a été proposé, par référence historique au tripos, diplôme institué par l'Université de Cambridge au XIX^e siècle. Il était possible d'améliorer le modèle de Cambridge en proposant un cycle d'études universitaires comportant trois différents modules, à savoir: arts, sciences et technologie; langues et culture; innovation, entrepreneuriat et développement régional.

21. La question de savoir si les organisations non gouvernementales (ONG) constituaient la quatrième pale de l'hélice a fait l'objet d'un débat. Les ONG et les fondations jouaient un rôle dans tous les domaines de l'entrepreneuriat, y compris la sensibilisation, la diffusion des connaissances et la promotion des réseaux commerciaux. Un bon exemple était la Fondation Kaufmann et ses riches programmes concernant l'entrepreneuriat, dont la «Semaine mondiale de l'entrepreneuriat».

22. Selon les experts, le rôle des gouvernements devrait être de garantir la primauté du droit en tant que condition nécessaire à l'innovation et l'entrepreneuriat. Il devrait consister notamment à protéger les libertés et à faciliter l'établissement de contacts entre les protagonistes du modèle de la triple (quadruple?) hélice. Il pourrait aussi englober la promotion ou la création de pépinières d'entreprises, par l'apport d'un capital d'amorçage. S'agissant des arrangements institutionnels, il était préférable que les pouvoirs publics confient à des institutions indépendantes la responsabilité d'en assurer le développement, plutôt que de s'en charger eux-mêmes. L'importance des politiques en matière de création, de financement et de faillite a fait l'objet d'un examen. La question de savoir quels pays – outre les États-Unis – appliquaient des politiques de protection en cas de faillite est restée en suspens.

23. Certains débats ont été axés sur le rôle de la gouvernance, l'importance d'associer les principales parties prenantes aux stratégies d'entrepreneuriat et la nécessité d'adapter les modèles en la matière aux réalités locales. En outre, le rôle des incitations dans la promotion de l'innovation et de l'entrepreneuriat a été mis en lumière. Les experts ont reconnu qu'en général il fallait du temps pour que la mise en œuvre de l'une quelconque des pratiques exemplaires donne de bons résultats et que des pertes ou des échecs pouvaient survenir. Ainsi, il avait fallu plus de deux décennies à Bangalore pour devenir un grand centre d'entreprises innovantes. Le cas du Technopark de Zürich (ville bien reliée et développée), dont la création avait pris dix ans, a également été cité. Comment accélérer cette évolution était donc la question qui se posait naturellement. Le groupe n'a trouvé aucune réponse magique, mais a supposé que les réseaux sociaux et les outils des technologies de l'information et de la communication (TIC) pourraient jouer un rôle catalyseur.

24. Il a été rappelé en outre que les entrepreneurs n'étaient pas seulement des cadres supérieurs ou des créateurs d'entreprises, mais aussi des créateurs d'«institutions entrepreneuriales» qui, à leur tour, favorisaient la création et la croissance des entreprises. Certains pouvaient avoir dirigé des institutions qui avaient été à l'origine de regroupements industriels, de parcs scientifiques et de sociétés de capital-risque.

25. Les experts sont convenus de la nécessité d'évaluer le cadre de l'innovation ou de l'entrepreneuriat, ce qui pouvait être simple. Ils ont estimé en outre que tout cadre de promotion de l'entrepreneuriat devrait être acceptable pour le secteur privé, prévoir des interconnexions et être autonome.

26. La deuxième séance a été axée sur la conception, la mise en œuvre et l'évaluation d'une politique de l'entrepreneuriat. Un expert a souligné l'importance d'un cadre réglementaire pour la promotion de l'entrepreneuriat, mentionnant en particulier la primauté du droit, les questions fiscales et l'accès aux marchés. En outre, l'accent a été mis sur le fait que les pépinières et les réseaux d'entreprises jouaient un rôle important dans la promotion de l'entrepreneuriat. À Turin (Italie), par exemple, I3P (Incubatore Imprese Innovative del Politecnico) S.c.p.A avait pu stimuler l'établissement de contacts entre entrepreneurs, investisseurs, banques, investisseurs providentiels et consultants. Des entreprises sélectionnées bénéficiaient de conditions financières préférentielles de la part des banques. Un expert a mis en lumière les éléments susceptibles de favoriser l'épanouissement d'innovateurs et d'entrepreneurs dans les universités en mettant en relation les étudiants et les centres de connaissances, les universités et les réseaux commerciaux et industriels, ainsi que les entrepreneurs potentiels et les organismes de financement. Des règles de commercialisation et des politiques en matière de propriété intellectuelle favorables et claires pouvaient faciliter l'établissement de ces relations. Les universités pouvaient aussi offrir des récompenses aux étudiants porteurs d'idées commercialement viables. Les experts ont examiné les défis à relever pour passer d'une économie fondée sur l'agriculture à une économie fondée sur la connaissance (en passant par-dessus l'industrialisation) et ont noté qu'une approche spéciale avait été mise au point dans une région d'Espagne, l'Andalousie. Les enseignements tirés de cette expérience pourraient être diffusés dans d'autres régions.

27. Il a été noté que la politique brésilienne de l'entrepreneuriat, axée sur l'assistance à des groupes (groupements, associations, pépinières, réseaux commerciaux, etc.) avait donné de bons résultats. En permettant, par exemple, aux PME d'accéder aux marchés publics, selon le modèle utilisé aux États-Unis, le Brésil avait favorisé la croissance et l'expansion de ces entreprises. D'autres éléments de la politique brésilienne consistaient notamment à accroître la sensibilisation en récompensant l'esprit d'entreprise et l'innovation et à offrir des incitations spéciales aux microentrepreneurs, ainsi que des programmes de formation des jeunes à l'entrepreneuriat. Les experts ont en outre souligné l'importance de la cohérence, de la coordination, du suivi et de l'évaluation dans la mise en œuvre d'une politique de l'entrepreneuriat. Ils ont cité l'exemple brésilien de l'élaboration d'une politique publique dont les objectifs spécifiques et coordonnés influent sur la politique de l'entrepreneuriat et vice-versa. Dans l'État brésilien de Pernambuco, le projet CNUCED-GTZ-SEBRAE (Service brésilien de soutien aux micro et petites entreprises)-SENAI de liens commerciaux illustre la manière dont différents organismes collaboraient pour promouvoir l'innovation et l'entrepreneuriat. Ce projet avait permis aux PME de s'intégrer davantage dans la chaîne d'approvisionnement de grandes entreprises et de relever leurs normes de production et de gestion. Quelques experts ont souligné la nécessité d'établir une différence entre les secteurs et entre les PME existantes et les entreprises de création récente lors de la conception des politiques d'entrepreneuriat. La question a été posée de savoir comment traiter le secteur informel, étant donné son importance considérable dans de nombreux pays; une première réponse partielle était de convaincre les acteurs du secteur informel des avantages qu'ils auraient à rejoindre le secteur formel.

28. En ce qui concerne les travaux des organisations internationales, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a présenté succinctement les activités entreprises par le Groupe de travail sur les PME. Le Processus de Bologne sur les PME et les politiques de l'entrepreneuriat de l'OCDE marquaient une étape importante de l'élaboration des politiques relatives aux petites entreprises et à l'entrepreneuriat. La charte adoptée à l'issue de la Conférence de Bologne sur les politiques à l'égard des PME proposait une approche cohérente

visant à stimuler la croissance économique et le développement social, que ce soit dans les pays de l'OCDE ou dans le reste du monde. Le Groupe de travail avait encouragé, entre autres initiatives, la recherche et les conférences internationales sur l'intégration des PME dans les chaînes de valeur mondiales, le financement des PME et l'établissement de statistiques sur l'entrepreneuriat à des fins de comparaison internationale. Sa récente publication, «Measuring entrepreneurship: a digest of indicators», présentait des indicateurs de l'entrepreneuriat pour 18 pays, rassemblés en collaboration avec Eurostat et la Fondation Kaufmann, ainsi qu'une évaluation et un échange de données sur les bonnes pratiques. L'OCDE avait en outre examiné les incidences de la crise financière actuelle sur les PME. Le mémorandum d'accord signé entre la CNUCED et l'OCDE a été cité comme un exemple de recherche conjointe sur l'entrepreneuriat et le développement des PME. À propos de ce mémorandum, certains experts ont estimé qu'il était nécessaire d'accroître la visibilité, les objectifs et les résultats de ce type de collaboration.

29. Un expert de l'Organisation internationale du Travail a fourni des informations sur les travaux menés par cette organisation pour promouvoir l'entrepreneuriat et a décrit les aspects essentiels des besoins des PME en matière de développement et de formation. Il a souligné que des incitations ciblées de la part des pouvoirs publics étaient nécessaires pour soutenir les membres marginalisés de la société et corriger les dysfonctionnements du marché. Il a en outre présenté le cadre établi par le Comité des bailleurs pour le développement des entreprises pour le diagnostic, la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des réformes de l'environnement des entreprises, qui figurait dans la publication «Appuyer les réformes de l'environnement des affaires. Guide pratique à l'usage des agences de développement». Dans ce guide, quatre phases essentielles des réformes étaient décrites: le diagnostic, la conception de la solution, la mise en œuvre et l'évaluation, et la durabilité. L'expert a ajouté que les donateurs faisaient généralement un bon diagnostic, mais qu'il était rare que la conception des solutions soit clairement rattachée aux problèmes constatés et que les évaluations avaient tendance à rendre compte des activités au lieu de mesurer les incidences et les résultats des réformes. Le guide énonçait en outre 15 principes approuvés par le Comité, dont les travaux ultérieurs porteraient notamment sur le développement du secteur privé dans les zones qui sortent d'un conflit, l'environnement commercial et l'économie informelle.

30. Les experts ont soulevé la question de la promotion d'une meilleure coordination entre les organisations internationales qui encourageaient l'entrepreneuriat. Cependant, ils ont noté que l'entrepreneuriat était un domaine pluridisciplinaire qu'une seule organisation ou un seul organisme public ne pouvait traiter dans son ensemble. En outre, dans le cadre de l'initiative Unité d'action des Nations Unies, plusieurs organismes collaboraient pour fournir un appui technique aux gouvernements sur la base d'accords de partenariat (par exemple, la Déclaration de Paris et le Mémorandum d'accord CNUCED-OCDE)³.

31. L'expert de la National Collegiate Inventors and Innovators Alliance (NCIIA), réseau de plus de 300 universités et collèges constitué en ONG, a présenté les travaux que cet organisme avait menés aux États-Unis depuis sa création en 1995 pour encourager l'invention, l'innovation et l'entrepreneuriat dans l'enseignement supérieur dans l'optique de promouvoir la création d'entreprises innovantes, commercialement viables et socialement utiles, ainsi que des emplois.

³ Observation du Président: par manque de temps, l'initiative Unité d'action des Nations Unies n'a été ni discutée ni examinée.

32. La NCIIA avait préconisé de confronter les universités à des défis mondiaux tels que la pauvreté, les changements climatiques, l'accès à l'eau et le manque de volonté politique en matière d'entrepreneuriat technique. Elle encourageait les universités et les étudiants à relever ces défis, soutenait la mise en œuvre de solutions entrepreneuriales créatives et préconisait l'utilisation de modèles qui apportaient des réponses à long terme aux besoins sociaux urgents en aidant à comprendre les divers besoins des consommateurs, à rechercher des solutions économiquement viables et à diffuser et appliquer des solutions technologiques.

33. Pour soutenir les entrepreneurs sortant de l'université, la NCIIA jugeait nécessaire de mener des actions dans les domaines du développement des éléments essentiels d'un «écosystème entrepreneurial», de la création de structures de facilitation, de la validation des réussites et de la reconnaissance de l'esprit d'initiative, tout en continuant de mettre l'accent sur les incidences sociales.

34. Concernant les structures de facilitation, l'expert a mis en avant un certain nombre de recommandations spécifiques portant notamment sur les points suivants: a) nécessité d'harmoniser la propriété intellectuelle entre l'inventeur et l'institution; b) harmonisation entre la communauté universitaire et le monde des entreprises concernant les incitations à prendre un congé sabbatique entrepreneurial pour les professeurs d'université ou à entreprendre des études supérieures en vue de créer une entreprise; c) importance de la reconnaissance de l'esprit d'initiative – par un engagement local de base, la prise de risque à un niveau élémentaire et la récompense (pas seulement financière) de la réussite – à mesure que les étudiants progressent dans leurs études. L'expert a présenté en outre des cas de réussite qui sont décrits dans son exposé.

35. Enfin, le Directeur exécutif de la NCIIA a demandé si la CNUCED serait disposée à s'associer avec elle dans le cadre du programme d'entrepreneuriat DR100, afin de reproduire les travaux de la NCIIA à l'échelle mondiale, c'est-à-dire: a) faire participer des universités du monde entier; b) identifier des chefs de file dans ces universités; c) créer des structures; d) échanger des informations sur les pratiques exemplaires, les programmes d'études et les matières enseignées en ligne; e) mener des activités de développement des programmes; f) former des professeurs et des étudiants, par le partenariat ou le parrainage, en vue de constituer un réseau de programmes de développement de l'entrepreneuriat financé par des communautés locales dans les différents pays, afin d'inventer un monde meilleur en favorisant l'épanouissement d'innovateurs et d'entrepreneurs dans les universités du monde entier.

36. La troisième séance a été consacrée au concept d'innovation ouverte et à la manière dont les approches de l'innovation fondées sur l'ouverture et la collaboration pouvaient promouvoir l'entrepreneuriat et la compétitivité. Un expert a proposé la définition suivante: «L'innovation ouverte est l'utilisation de flux de connaissances entrants et sortants orientés vers un but précis afin à la fois d'accélérer l'innovation interne et d'élargir les marchés pour une utilisation externe de l'innovation.»⁴. Au cours des discussions qui ont suivi, deux questions ont prédominé: a) l'intérêt de l'innovation ouverte pour l'économie des pays en développement; b) la gestion de la propriété intellectuelle et les questions liées à la capacité.

⁴ Chesbrough V. (2006). *West Open Innovation: Researching a New Paradigm* (Oxford).

37. L'innovation ouverte a donc été clairement qualifiée de stratégie (d'entreprise). Des questions ont été posées au sujet de l'intérêt de ce type d'innovation pour les petites économies et les pays en développement à faible revenu, ainsi que pour la coopération Nord-Sud. Il a été signalé que certains pays en développement avaient déjà mis en place des systèmes d'innovation ouverte. Les pays en développement pouvaient tirer profit de ce type d'innovation, par exemple en obtenant des licences d'exploitation des technologies pour lesquelles ils avaient trouvé des applications innovantes ou des modèles commerciaux. En outre, pays en développement et pays développés bénéficieraient davantage de l'innovation ouverte en réduisant leurs fractures numériques respectives.

38. Entre 80 et 90 % des brevets n'étaient pas utilisés par leurs titulaires. La compétitivité et la mondialisation mettaient à mal les entreprises qui dépendaient entièrement de la recherche interne. Une autre solution consistait pour ces entreprises à acheter des procédés ou des inventions à d'autres entreprises ou à obtenir des licences d'exploitation de ces procédés ou inventions, afin d'être à la pointe de l'innovation; elles pouvaient en même temps mettre leurs propres inventions qu'elles n'utilisaient pas à la disposition d'autres entreprises, par exemple en accordant des licences ou en cédant ces inventions. L'innovation ouverte pouvait aussi ralentir l'exode des compétences, réduire les obstacles à l'importation et faciliter le transfert de technologie et l'intégration dans les chaînes de valeur mondiales.

39. Quelques experts ont déploré que la notion de recherche-développement (R-D) ait trop souvent été assimilée à l'innovation. Celle-ci ne concernait pas seulement la haute technologie, comme le montraient les exemples du garde-boue Curana, du radiateur écologique Jaga ou du vélo électrique en Chine. Plusieurs participants ont affirmé que pour présenter un intérêt économique pour les pays en développement, l'innovation devait être vue comme l'introduction réussie de produits utiles et de nouvelles valeurs. Pour cette raison, la R-D ou la technologie devait s'accompagner de l'acquisition de savoir et de l'accès aux connaissances d'autres institutions, comme les universités, et d'autres entreprises – y compris les entreprises concurrentes – afin d'accroître les propres capacités d'innovation des bénéficiaires. Un participant a toutefois souligné que si la R-D n'était pas nécessairement la même chose que l'innovation, celle-ci dépendait énormément de la R-D.

40. S'engager dans des activités de R-D et d'innovation en collaboration avec d'autres entreprises – en obtenant et en accordant des licences d'exploitation de droits de propriété intellectuelle – pouvait présenter des difficultés. En fait, l'un des principaux obstacles à l'innovation ouverte était le risque de vol de la propriété intellectuelle. Il fallait donc une réglementation actualisée qui non seulement couvre, protège et défend, mais aussi autorise le partage et la collaboration. L'octroi de licences de propriété intellectuelle nécessitait une bonne organisation structurelle pour une collaboration efficace et le partage de l'information. Cependant, pour gérer la recherche, les entreprises devaient gérer la propriété intellectuelle. Ainsi, elles pouvaient accéder à la propriété intellectuelle extérieure, en faire bénéficier leur modèle commercial et profiter de leur propre propriété intellectuelle dans les modèles commerciaux des autres entreprises.

41. Les participants ont abordé des questions relatives aux droits de propriété intellectuelle, à l'intensification de la R-D et aux mesures visant à attirer les meilleurs chercheurs. Entre autres questions de politique générale, ils ont débattu des infrastructures locales, des incitations à l'investissement, des réglementations favorables et des procédures administratives utiles. Il était

nécessaire d'aider les pays en développement à mettre en place des processus et à renforcer leur capacité de négocier des accords, afin qu'ils deviennent des innovateurs efficaces⁵.

42. Plusieurs experts ont estimé que – bien que l'innovation reposât principalement sur un corpus de connaissances et de travaux scientifiques – le processus d'innovation avait précédemment suivi un modèle fermé mais pouvait aujourd'hui adopter un modèle d'innovation ouverte⁶, et il continuait d'évoluer. Ils ont instamment demandé au secrétariat d'élaborer un système de suivi des politiques, ainsi que de leur évolution et de leurs incidences. Cela pouvait être le fruit d'une collaboration entre le secrétariat et les représentants des pays, et la coopération entre la CNUCED et les autres acteurs concernés était un moyen important de diffuser les enseignements de l'expérience dans ce domaine parmi les pays en développement.

43. Il a été noté que les efforts d'innovation ouverte étaient souvent sans lendemain parce qu'ils demandaient un changement d'état d'esprit et une attitude positive envers la coopération. Il a en outre été rappelé aux participants que, même si elle était un produit marchand, la technologie ne donnait pas nécessairement à celui qui l'achetait l'avantage recherché. C'était plutôt le modèle commercial qui faisait la différence. Jusqu'alors l'innovation ouverte était le domaine exclusif des grandes entreprises. Mais même les petites entreprises de création récente et les PME pouvaient soutenir la concurrence en offrant des options d'achat d'actions intéressantes à l'élite des chercheurs.

44. Plusieurs participants ont dénoncé les malentendus auxquels prêtait l'innovation ouverte. Il se pouvait que l'expression elle-même laisse faussement entrevoir un libre accès à l'innovation. En réalité, ce type d'innovation comportait d'importants coûts de transaction pour le maintien des relations individuelles, ainsi que la création et le maintien des réseaux et des compétences.

45. Les discussions ont porté sur les effets positifs qu'avaient les entreprises qui commercialisaient des technologies par l'intermédiaire d'agents extérieurs – par exemple en créant et en cédant de nouvelles entreprises ou en accordant des licences de propriété intellectuelle à des parties extérieures. Une entreprise pouvait soit conclure un accord dans des conditions de pleine concurrence avec une tierce partie pour mettre au point une nouvelle technologie – c'est-à-dire externaliser la R-D – soit obtenir des licences de propriété intellectuelle. Il a été noté qu'elle n'avait pas besoin de posséder la recherche pour en profiter.

⁵ Observation du Président: bien que les pays puissent engager directement des négociations avec les entreprises, la manière dont ils participeraient à ces négociations, qui avaient lieu la plupart du temps entre acteurs du secteur privé, n'était pas claire.

⁶ L'innovation fermée faisait référence aux processus qui utilisaient le savoir-faire interne et faisaient peu usage des connaissances extérieures, alors que l'innovation ouverte était diamétralement opposée au modèle d'intégration verticale dans lequel les produits étaient le résultat des activités de R-D interne. L'innovation ouverte supposait en outre que les idées internes pouvaient être commercialisées pour créer une valeur additionnelle.

46. Les experts ont estimé que les grands centres de R-D pouvaient accroître leur efficacité en appliquant une stratégie d'innovation ouverte par l'obtention et l'octroi de licences et la réalisation de fusions-acquisitions ciblées, et que les collaborations extérieures étaient un moyen important d'augmenter le potentiel d'innovation ouverte. Pour cela, ces centres avaient toutefois besoin d'une solide équipe interne de chercheurs liée à des entreprises extérieures et à des institutions et projets de recherche. Cette équipe devait être à même de juger si la recherche entreprise par les partenaires était valable ou non.

47. Plusieurs participants ont considéré qu'il était important, pour plusieurs raisons, de suivre l'évolution de l'innovation ouverte. L'une de ces raisons était l'évolution continue vers une nouvelle division du travail dans le domaine de l'innovation, qui se traduisait par l'existence d'une main-d'œuvre bien formée, compétente et mobile. Les universités devenaient plus entrepreneuriales. Les connaissances devenaient plus accessibles dans le monde entier. L'effritement des positions commerciales oligopolistiques et la libéralisation du commerce contribuaient à promouvoir l'innovation ouverte.

48. La dernière séance de la réunion a porté sur la contribution de la technologie, de l'innovation et de l'entrepreneuriat à la réduction de la pauvreté. Le développement des capacités d'un pays dans le domaine de la technologie, de l'innovation et de l'entrepreneuriat, ainsi que l'aptitude de ce pays à accéder aux technologies dont il avait besoin, contribuaient fondamentalement à assurer des taux de croissance économique élevés et durables. Une stratégie dans le domaine de la science, de la technologie et de l'innovation – intégrée dans une stratégie plus large de développement national comprenant des politiques de renforcement des capacités et de mise en place de systèmes efficaces de connaissances et d'innovation – pouvait jouer un rôle important dans la création de nouvelles possibilités pour les entrepreneurs, l'amélioration des résultats économiques nationaux et la réduction de la pauvreté. Une stratégie bien conçue et des politiques appropriées dans ce domaine étaient nécessaires, mais il était important de noter que certaines questions essentielles de politique générale étaient encore assez mal comprises et que certaines approches traditionnelles de la promotion de l'innovation devaient évoluer.

49. Un expert a présenté l'expérience du Micro-Enterprise Acceleration Institute (MEA-I), organisation internationale à but non lucratif qui facilitait l'accès aux TIC et la connaissance de ces technologies. Les microentreprises étaient la première source de nouveaux emplois dans le monde et le MEA-I avait par conséquent pour but, par son programme d'accélération du microentrepreneuriat (MAP), d'établir un réel contact avec les microentreprises du monde entier et de leur fournir un accès à la technologie et une formation aux TIC afin de les aider à croître économiquement et à maintenir cette croissance dans le temps en concluant des partenariats avec des agences locales. En janvier 2009, le MAP était présent dans 46 centres implantés dans 17 pays, principalement en Europe, mais il était prévu qu'il se développe de manière exponentielle dans toutes les régions au cours des années à venir. La solution MAP comprenait un centre de formation pleinement et immédiatement opérationnel, un programme d'enseignement composé de 20 modules (quarante à soixante heures de formation), la formation professionnelle de formateurs et de maîtres formateurs, l'adhésion au réseau MAP, l'accès à une plate-forme en ligne et un logiciel de durabilité doublé d'un accompagnement professionnel.

50. Les experts ont noté que les pays devraient encourager la diversité du secteur des entreprises, avec un mélange de microentreprises, de PME et de grandes sociétés. Plusieurs ont fait valoir que les microentreprises et les PME étaient souvent désavantagées sur le plan de

l'accès au financement, aux marchés, à la technologie et à l'information, de même que sur celui des compétences, et avaient donc besoin de politiques publiques à l'appui de leur croissance et de leur développement. Cela posait des problèmes parce que nombre de microentrepreneurs et de microentreprises de pays en développement relevaient du secteur informel et qu'il restait difficile de savoir comment soutenir au mieux ce secteur. Nul ne contestait qu'il était important de soutenir les microentreprises, parce que les retombées sociales étaient considérables, grâce à l'effet potentiel sur la réduction de la pauvreté, tandis que les entreprises moyennes pouvaient être les plus innovantes et méritaient aussi d'être soutenues. Les PME en général avaient de fortes répercussions sociales parce qu'elles créaient des emplois supplémentaires. En outre, les notions de micro, petites et moyennes entreprises différaient d'un pays à l'autre. Ainsi, au Bangladesh, il y avait 15 millions de microentreprises dont l'activité reposait sur 100 dollars de crédit renouvelable. Il a été noté en outre qu'une croissance consistant pour les microentreprises à devenir de petites entreprises et pour les petites entreprises à devenir des entreprises moyennes était un objectif idéal.

51. D'après l'expérience d'un expert, l'accompagnement professionnel des nouveaux entrepreneurs pour en faire des exportateurs devait s'étendre sur cinq ans, à raison d'un an d'accompagnement par exportateur, de manière à former cinq exportateurs en cinq ans, six en six ans, etc. L'expert a estimé que le financement direct des PME par des donateurs pouvait ne pas être approprié.

52. Les discussions qui ont porté sur les programmes de soutien public de l'entrepreneuriat et le développement des microentreprises et des PME ont montré que dans plusieurs pays, les résultats étaient mitigés, marqués à la fois par des réussites et des échecs, et qu'un engagement à long terme (vingt ans ou plus) des responsables de l'élaboration des politiques était nécessaire pour renforcer les capacités.

53. Un expert a dit que le moyen de communication que représentait Internet révélait aussi de nouvelles difficultés liées au commerce, au travail et à d'autres sujets: le monde actuel avait compris que le cadre juridique et réglementaire devait s'étendre à la vie électronique. Or, étant donné qu'Internet ne connaissait pas de frontière, le développement et l'harmonisation de ce cadre seraient lents et difficiles. En fin de compte, cela aiderait à résoudre ces nouvelles difficultés.

54. Un expert a parlé de l'agriculture. Dans les pays en développement, l'agriculture différait de l'industrie manufacturière par le nombre généralement très important de microentrepreneurs. Elle restait dans beaucoup de ces pays un moyen de réduire la pauvreté, qui était surtout rurale dans le monde en développement. Renforcer l'innovation agricole dans les pays en développement favoriserait considérablement cette réduction de la pauvreté. Fournir un accès à des technologies que les agriculteurs pouvaient utiliser pour résoudre leurs problèmes particuliers et intégrer les entreprises agricoles dans des systèmes plus larges d'innovation et de connaissances qui leur apportaient un soutien permanent et durable allait dans le même sens. L'approche traditionnelle de l'innovation dans l'agriculture, fondée sur la recherche et la technologie, devait évoluer. Il faudrait qu'un nouveau modèle en la matière reconnaisse que le renforcement des capacités d'innovation des pays en développement pouvait passer par divers arrangements. La recherche agricole devait être mieux adaptée aux besoins des entrepreneurs et des entreprises. Il a été avancé que des courtiers en technologie agricole seraient plus utiles que la vulgarisation agricole traditionnelle utilisée dans de nombreux pays en développement.

Cependant, plusieurs questions de politique générale restaient posées, y compris celle de savoir quelle était la meilleure manière de favoriser l'entrepreneuriat à des fins d'innovation agricole dans un secteur de microentrepreneurs largement informel. Le recours à des coopératives avait donné des résultats mitigés, avec plus d'échecs que de succès. Une autre importante question était de savoir quel modèle d'entreprise agricole fonctionnait bien, en particulier pour réduire la pauvreté. L'expert a donné deux exemples distincts: le premier, qu'il a qualifié de cas type déterminé par les circonstances, consistait en une collaboration entre des entreprises britanniques et ougandaises fondée sur le commerce équitable; le second, qu'il a appelé système auto-organisé⁷, concernait le «nouveau riz pour l'Afrique» (Nerica) au Bénin, où des projets entrepreneuriaux (plutôt que les efforts du secteur public pour promouvoir la technologie) avaient été à l'origine d'une série d'innovations ayant permis de généraliser l'adoption de cette nouvelle variété de riz. Un autre exemple, qui a été donné pour montrer que la recherche axée sur l'innovation ne devait pas être menée isolément, était celui du remplacement de la farine de blé par la patate douce, qui s'était révélé catastrophique en raison notamment de l'absence de participation des boulangers. Les responsables de l'élaboration des politiques devaient renforcer leurs capacités de collecte de renseignements afin de mieux comprendre les phénomènes encourageants qui se produisaient dans le secteur informel et, plus généralement, dans le domaine de l'agriculture et du développement rural.

55. Un expert a présenté une application de téléphone mobile au profit des populations pauvres: ce téléphone très bon marché était aussi puissant qu'un superordinateur de la NASA de 1969. Dans certains pays en développement, la technologie du téléphone mobile facilitait considérablement les activités commerciales des microentreprises et des microentrepreneurs, notamment dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche. Elle avait aussi ouvert de nouvelles perspectives aux microentrepreneurs en fournissant des plates-formes de mise en réseau de l'information, comme le montrait l'exemple de CellBazaar au Bangladesh. La société CellBazaar, constituée aux États-Unis, avait pour objectif d'accroître la confiance parmi les investisseurs. Ce type de réseau de téléphonie mobile pouvait être reproduit dans d'autres pays en développement, bien que les conditions spécifiques varient considérablement d'un pays à un autre, ce qui limitait cette possibilité générale. Même si la société souhaitait partager son savoir-faire avec une autre, l'attrait du modèle pouvait être inversement proportionnel à la disponibilité en matière d'ordinateurs personnels et d'accès à Internet. D'autres programmes de soutien des microentreprises et des PME par l'intermédiaire des technologies de l'information et de la communication ont été examinés et des possibilités de mise en réseau sont ressorties de ces échanges de vues. L'examen de plusieurs programmes nationaux concernant le développement de la science, de la technologie et de l'innovation au profit des microentreprises a permis de conclure que, bien que certainement importante, la question de savoir comment obtenir de bons résultats était complexe et encore mal comprise. Plusieurs experts ont mis en garde contre le danger qu'il y avait à se concentrer exagérément sur la haute technologie et à négliger des technologies plus rudimentaires qui n'en étaient pas moins essentielles pour le progrès économique des pays en développement. Les technologies agro-industrielles – primordiales pour accroître la valeur ajoutée par les entrepreneurs agricoles et pour échapper à la pauvreté – ont été mentionnées à titre d'exemple.

⁷ Observation du Président: il serait plus précis de l'appeler «collaboration spontanée entre de nombreuses parties prenantes».

56. Les experts se sont aussi penchés sur la notion d'innovation telle que Scott Berkun l'avait définie dans «Mythes de l'innovation» (GoogleTechTalk du 8 octobre 2007): «L'innovation consiste à entreprendre ou à présenter quelque chose pour la première fois. Elle est toujours relative.». Par ailleurs, ils ont préféré parler de «pratiques exemplaires» plutôt que de «meilleures pratiques», parce que la première expression traduisait l'idée d'adaptation lorsqu'il devait y avoir reproduction, alors que la seconde pouvait être interprétée comme s'il y avait un seul meilleur moyen universel de faire les choses, sans considération de lieu ou de temps.

57. Tout au long de la réunion, le Président a fait référence à l'«agrégation des pays en développement». Une telle notion ne supporterait pas une analyse de variance; elle pourrait donc être de nature à induire en erreur en cas d'emploi dans le diagnostic, la conception de la solution, la mise en œuvre et l'évaluation ou la durabilité.

II. OPTIONS PRATIQUES ET RÉSULTATS PRAGMATIQUES

58. Conformément au paragraphe 207 de l'Accord d'Accra, «Les réunions d'experts devraient être interactives et permettre à tous les experts de participer pleinement; elles devraient encourager l'échange d'expériences et de meilleures pratiques, ainsi que des contacts permanents entre les experts. Elles peuvent déboucher, en tant qu'éléments du rapport du Président de la réunion, sur des options pratiques et des résultats pragmatiques soumis pour examen à la Commission, tels que répertoires de meilleures pratiques, listes de contrôle, directives indicatives, ensembles de critères ou de principes, cadres types.».

A. Thèmes recommandés pour les trois prochaines sessions de la réunion d'experts pluriannuelle

59. Les thèmes ci-après ont été proposés pour les trois prochaines sessions:

a) De l'évaluation fondée sur des indicateurs aux cadres directeurs pour l'entrepreneuriat, le développement des petites et moyennes entreprises (PME) et l'innovation – création, croissance, financement et faillite des entreprises;

b) Comment encourager l'innovation et l'entrepreneuriat par l'éducation à tous les niveaux: le rôle des institutions d'enseignement et de recherche dans la formation de dirigeants innovants et entreprenants (formation de la nouvelle génération d'innovateurs et d'entrepreneurs);

c) L'innovation et la technologie au service du développement: l'entrepreneuriat, l'innovation et la technologie dans la lutte contre la pauvreté – en particulier dans l'intérêt des femmes et de la prochaine génération de dirigeants – et l'examen du rôle des relations interentreprises et des chaînes de valeur mondiales dans le soutien des mesures de lutte contre la pauvreté.

B. Recommandations relatives aux travaux à mener entre les sessions

60. Les recommandations relatives aux travaux à mener entre les sessions étaient les suivantes:

a) **Réseaux:** Il a été recommandé d'établir des réseaux pour étudier les questions qui présentaient un intérêt particulier pour le groupe d'experts, s'agissant notamment des thèmes

proposés à la section A ci-dessus. En outre, l'un de ces réseaux pourrait employer la méthode Delphi pour rédiger – d'ici la session de l'an prochain – un document détaillé sur l'entrepreneuriat et l'innovation dans les politiques publiques, qui traiterait des pratiques exemplaires et d'autres questions comme la gouvernance de l'innovation, la création, le financement et la faillite des entreprises, etc.;

b) **Examens collégiaux volontaires:** Après mai 2010, des experts souhaiteraient peut-être réaliser, sur la base du document décrit ci-dessus, des examens collégiaux volontaires de l'innovation et des politiques de développement des entreprises;

c) **Inventaire:** Étant donné le nombre et l'intérêt des idées, des communications et des programmes présentés par des experts au cours de la première session de la réunion pluriannuelle, il pourrait être utile d'établir un inventaire, qui serait diffusé (en ligne, par exemple) et pourrait servir de centre d'échange d'informations entre les experts désireux d'élargir leurs programmes et d'autres experts du groupe;

d) **Engagements:** Les responsables de I²BC, organisation semi-publique à but non lucratif, ont proposé de créer un «observatoire de l'innovation»;

e) **Propositions de coopération:** Il a été proposé aux experts désireux d'entreprendre des travaux et des études supplémentaires sur les questions abordées au cours de la réunion de coopérer aux programmes énumérés ci-dessous. Les experts en charge de ces programmes ont été invités à préciser ce qu'ils offraient et ce qu'ils demandaient. Ces programmes pouvaient aussi rester dans l'inventaire mentionné plus haut. Il s'agissait des programmes suivants:

- i) La Fondation Kauffman, qui diffuse l'expérience et les travaux d'experts sur la politique, la recherche et les statistiques en matière d'entrepreneuriat et d'innovation (y compris une collaboration avec le programme d'indicateurs de l'entrepreneuriat de l'OCDE) et les connaissances et pratiques en matière de formation à l'entrepreneuriat et de dynamique de l'innovation;
- ii) Le programme Endeavor, qui vise à éliminer les obstacles qui empêchent les entrepreneurs des pays émergents de pleinement réaliser leur potentiel; des conseils stratégiques de premier ordre, un accès aux principaux réseaux et d'autres instruments sont fournis à ces entrepreneurs pour leur ouvrir la voie de la réussite;
- iii) L'Académie nationale des sciences, qui sera disposée à entreprendre des études et à collaborer sur les thèmes relatifs à la science, à la technologie et à l'innovation que le groupe abordera;
- iv) Le programme Empretec, auquel tout État membre intéressé peut participer;
- v) La National Collegiate Inventors et Innovators Alliance (NCIIA), qui diffuse des informations (modèles de programmes d'enseignement, documentation, vidéos, etc.) et organise des séminaires en ligne et des ateliers sur l'innovation et la formation à l'entrepreneuriat, et propose l'adhésion à un réseau mondial d'innovateurs universitaires;

- vi) SEBRAE (Service brésilien d'appui aux micro et petites entreprises), qui diffuse des informations, des connaissances et des méthodes relatives aux services de soutien des PME et aux programmes d'encouragement de l'entrepreneuriat et de formation dans ce domaine (par exemple, Empretec);
 - vii) SENAI, qui diffuse les enseignements tirés de ses programmes sur les relations interentreprises;
 - viii) Le Centre de prévision technologique de l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC), qui propose informations et réseaux sur différentes méthodes de prévision (élaboration de scénarios, méthode Delphi, planification technologique, par exemple), et diffuse les résultats de divers projets de prévision à l'échelle de l'APEC;
- f) **Cadres répertoriés:** Il s'agit de modèles de cadres qui se sont révélés efficaces pour encourager l'entrepreneuriat ou l'innovation:
- i) Endeavor;
 - ii) SBIR (États-Unis);
 - iii) Fundación Chile;
 - iv) The International Institute for Triple Helix Innovation (Madrid);
 - v) Empretec, CNUCED;
 - vi) Université de la Terre; Programme de formation à l'entrepreneuriat (Costa Rica);
 - vii) Enterprise Uganda, Empretec;
 - viii) Comité des bailleurs pour le développement des entreprises;
 - ix) National Science and Technology Development Agency, NSTDA;
- g) **Diffusion:** Les diverses propositions du groupe d'experts peuvent être téléchargées sur le site Web de la CNUCED (et sur le forum électronique), le cas échéant. Le résumé de la première session de la réunion d'experts pluriannuelle ainsi que les autres propositions du Président de la réunion devraient être diffusés auprès des États membres de la CNUCED.

III. QUESTIONS D'ORGANISATION

A. Élection du bureau

61. À sa séance plénière d'ouverture, la réunion d'experts pluriannuelle a élu le bureau ci-après:

Président: M. l'Ambassadeur Miguel Angel Alcaine Castro (El Salvador)

Vice-Président/Rapporteur: M^{me} Ann M. Low (États-Unis d'Amérique)

B. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

62. À la même séance, la réunion a adopté l'ordre du jour provisoire de la session (qui figurait dans le document TD/B/C.II/MEM.1/1); l'ordre du jour se lisait donc comme suit:

1. Élection du bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Politiques de développement des entreprises et renforcement des capacités pour la science, la technologie et l'innovation.
4. Adoption du rapport de la réunion.

C. Résultats de la session

63. À sa séance plénière de clôture, le jeudi 22 janvier 2009, la réunion d'experts pluriannuelle a décidé que le Président établirait un résumé des débats (voir le chapitre I).

64. Conformément au mandat énoncé au paragraphe 207 de l'Accord d'Accra, les experts ont décidé d'inclure dans ce résumé, après les avoir examinés, des «options pratiques et [des] résultats pragmatiques» (voir le chapitre II).

D. Adoption du rapport

65. Également à sa séance plénière de clôture, la réunion a autorisé le Vice-Président/Rapporteur à établir, sous l'autorité du Président, le rapport final de la réunion.

E. Autres questions

66. Lors de la séance de clôture, le bureau a proposé que le pays occupant la vice-présidence, à savoir les États-Unis d'Amérique, préside la réunion de 2010 et que les États membres nomment à la vice-présidence un représentant d'un pays en développement appartenant à un groupe qui n'avait pas participé au bureau. L'année suivante, un roulement similaire aurait lieu. Si elle était acceptée, cette proposition jouerait en faveur de la continuité et du roulement.

F. Observations finales du Président après la finalisation du présent rapport

67. Selon un calcul approximatif, les frais engagés pour la réunion (salaires des experts, frais de voyage, hôtels, frais de la CNUCED, services de conférence, etc.) pourraient s'élever à 200 000 dollars. Les coûts d'opportunité pourraient être supérieurs.

Annexe I

Index du résumé des débats

Paragraphe	Sujet
1.	Déclaration d'ouverture de M ^{me} Lakshmi Puri, Secrétaire générale adjointe par intérim de la CNUCED
2.	Expériences péruviennes: sensibilisation, innovation adaptée aux besoins des communautés
3.	Incitations et désincitations; cadre du SBIR; programme gouvernemental des États-Unis
4.	Analogie avec le basketball
5.	Marché et intervention publique
6.	Crise actuelle: faillites, entreprises établies contre nouveaux projets
7.	Multipartenaires des systèmes d'innovation: les universités et l'exploitation commerciale
8.	Présentation des documents d'information de la CNUCED
9.	La Fundación Chile
10.	L'exemple du Burkina Faso en matière de simplification de la création d'entreprises
11.	Le rôle des pouvoirs publics dans la sensibilisation et le perfectionnement des compétences
12.	Le programme Endeavor
13.	Enterprise Uganda
14.	Empretec (programme de la CNUCED)
15.	Partenariats au sein des chaînes de valeur: l'expérience de SAB Miller
16.	Le prix «Entrepreneur de l'année» de Ernst & Young
17.	Ernst & Young: le soutien direct et sans frais de l'entreprenariat dans les pays en développement
18.	Le modèle de la triple hélice

Paragraphe	Sujet
19.	Le transfert de technologie et la création d'entreprises en tant que rôle fondamental des universités
20.	L'adaptation des universités au XXI ^e siècle
21.	Les ONG et les fondations: une éventuelle quatrième pale du modèle de l'hélice?
22.	Le rôle des pouvoirs publics dans l'entrepreneuriat et l'innovation
23.	Gouvernance, parcs d'innovation, reproduction: les réseaux sociaux et les outils des TIC en tant que catalyseurs
24.	Les diverses voies menant à l'entrepreneuriat
25.	Évaluation de l'innovation et de l'entrepreneuriat
26.	Les pépinières d'entreprises en Italie: de l'agriculture à une économie du savoir en Andalousie
27.	Expériences brésiliennes: SEBRAE et SENAI, le secteur informel
28.	Le Groupe de travail de l'OCDE sur les PME
29.	Pouvoirs publics et membres marginalisés de la société: les travaux de l'OIT sur la promotion de l'entrepreneuriat
30.	Le rôle de coordination de l'ONU dans le domaine de l'entrepreneuriat
31.	Travaux de la NCIIA: la formation à l'entrepreneuriat
32.	NCIIA: les universités et les défis mondiaux: les efforts de la NCIIA
33.	Les domaines d'action de la NCIIA
34.	Les cadres de facilitation de la NCIIA: recommandations spécifiques, propriété intellectuelle, harmonisation, esprit d'initiative
35.	NCIIA: invitation à participer au programme DR100 adressée à la CNUCED
36.	Le concept d'innovation ouverte
37.	Innovation ouverte et pays en développement
38.	Les avantages de l'innovation ouverte
39.	R-D et innovation

Paragraphe	Sujet
40.	R-D, innovation ouverte et propriété intellectuelle
41.	R-D, propriété intellectuelle et pays en développement
42.	Évolution des modèles d'innovation et travaux futurs de la CNUCED
43.	Acquisition de la technologie, modèles commerciaux, avantages compétitifs et innovation
44.	Les coûts de l'innovation ouverte
45.	R-D et accords d'innovation ouverte
46.	Les grands centres de R-D: ce que l'innovation ouverte exige d'eux
47.	L'importance du suivi de l'innovation ouverte
48.	Science, technologie, innovation et entrepreneuriat au service des plus pauvres
49.	Le Programme d'accélération du microentrepreneuriat du MEA-I: entreprises et TIC
50.	Taille des entreprises: les besoins des microentreprises et des PME
51.	L'accompagnement professionnel des entrepreneurs pour l'exportation
52.	L'engagement à long terme des responsables de l'élaboration des politiques à l'égard des microentreprises et des PME
53.	Internet
54.	L'innovation agricole
55.	CellBazaar: une application innovante du téléphone mobile au profit des populations pauvres
56.	Innovation: la notion de pratiques exemplaires
57.	La fausse agrégation des «pays en développement»

Annexe II
Ressources Web

A. Cadres

1. Endeavor
<http://www.endeavor.org>
2. Endeavor Brésil
<http://www.endeavor.org.br/>
3. SBIR (États-Unis)
<http://www.sbir.gov>
4. Fundación Chile
<http://www.fundacionchile.cl>
5. Empretec (CNUCED)
<http://www.empretec.net>
6. Enterprise Uganda
<http://www.enterprise.co.ug>
7. SEBRAE (Brésil)
<http://www.sebrae.com.br>
8. SENAI (Brésil)
<http://www.senai.br>
9. Institut PUC-Rio (Brésil)
<http://www.puc-rio.br>
10. NCIIA
<http://www.nciia.org/>
11. MEA-I
<http://www.me-a-i.org/>

12. Programme (cadre) de formation à l'entrepreneuriat de l'Université de la Terre (Costa Rica)
http://www.earth.ac.cr/ing/progacad_lic_pro_empresarial.php
13. Expérience menée dans le cadre de I3P (Incubatore Imprese Innovative del Politecnico) S.c.p.A. Turin (Italie)
http://www.unctad.org/sections/wcmu/docs/c1mem1_p21_en.pdf
14. NSTDA
<http://www.nstda.or.th/en/>
15. Comité des bailleurs pour le développement des entreprises
<http://www.enterprise-development.org>
16. Appuyer les réformes de l'environnement des affaires: Guide pratique à l'usage des agences de développement
<http://www.enterprise-development.org/download.aspx?id=586>
17. The Innovation Hub (Afrique du Sud)
<http://www.theinnovationhub.com/>
18. MuCSAT (Égypte)
<http://www.muksat.sci.eg/>

B. Autres éléments d'information

1. Site Web de la réunion d'experts pluriannuelle
<http://www.unctad.org/Templates/meeting.asp?intItemID=4714&lang=1&m=15864&info=highlights>
2. The International Institute for Triple Helix Innovation
<http://www.ncl.ac.uk/nubs/research/centres/triplehelix/>
3. Fondation Kauffman
<http://www.kauffman.org/>
4. OCDE, Division des politiques de l'innovation et de la technologie
<http://www.oecd.org/sti/innovation>

5. Programme de l'OIT sur le développement des petites entreprises
<http://www.ilo.org/seed>
6. CellBazaar
<http://www.cellbazaar.com>
7. «Semaine mondiale de l'entrepreneuriat»
<http://www.unleashingideas.org>
8. La Confederación de Entidades para la Economía Social de Andalucía
<http://www.cepes-andalucia.es/>
9. «Measuring entrepreneurship: a digest of indicators» – OCDE
http://www.oecd.org/document/31/0,3343,en_2649_34233_41663647_1_1_1_1,00.html
10. Ernst & Young Entrepreneur of the Year
<http://eoy.ey.com>

Annexe III

Participation *

1. Des représentants des États membres de la CNUCED ci-après ont participé à la session:

Algérie	Madagascar
Allemagne	Mali
Angola	Maroc
Arabie saoudite	Maurice
Argentine	Mexique
Azerbaïdjan	Mozambique
Bangladesh	Namibie
Botswana	Népal
Bulgarie	Nicaragua
Burkina Faso	Nigéria
Burundi	Norvège
Canada	Ouganda
Chine	Pérou
Croatie	Philippines
El Salvador	Pologne
Émirats arabes unis	Qatar
Équateur	République arabe syrienne
Espagne	République démocratique du Congo
États-Unis d'Amérique	République dominicaine
Éthiopie	République tchèque
Fédération de Russie	Roumanie
France	Rwanda
Ghana	Slovaquie
Grèce	Suisse
Haïti	Thaïlande
Inde	Trinité-et-Tobago
Indonésie	Ukraine
Iran (République islamique d')	Venezuela (République bolivarienne du)
Israël	Yémen
Italie	Zimbabwe
Jamaïque	

* La liste des participants porte la cote TD/B/C.II/MEM.1/Inf.1.

2. Les organismes intergouvernementaux ci-après étaient représentés à la session:
 - Agence de coopération et d'information pour le commerce international
 - Centre Sud
 - Communauté européenne
 - Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
 - Organisation internationale de la francophonie
 - Système économique latinoaméricain et caraïbe
 - Union africaine
3. Les organismes des Nations Unies ci-après ont participé à la session:
 - Centre du commerce international
4. Les institutions spécialisées et les organisations apparentées ci-après ont participé à la session:
 - Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
 - Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
 - Organisation internationale du Travail
 - Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
 - Organisation mondiale du tourisme
5. Les organisations non gouvernementales ci-après étaient représentées à la session:
 - Catégorie générale*
 - BPW International
 - Chambre de commerce internationale
 - Ingénieurs du monde
 - Village suisse ONG
6. Les associations et organisations ci-après ont été invitées à la réunion d'experts en qualité d'observateur:
 - Empretec Bénin
 - Empretec Colombie
 - Empretec Éthiopie
 - Empretec Ghana
 - Empretec Nigéria
 - Empretec Zimbabwe

ProInvest

7. Les représentants des milieux intellectuels et universitaires et du secteur privé ci-après étaient invités à la réunion d'experts:

M. Marco Cantamesa, Président, Incubatore di Imprese Innovative del Politecnico di Torino

M. Heinrich Christen, associé, Industry Leader Medical Devices, Ernst and Young

M. Sanjay Mungur, Directeur général, EMS Consulting (Maurice)

M. Deniz Saral, Président, School of Business and Technology, Webster University, Genève

M. Leif M. Sjöblom, professeur de gestion financière, IMD Business School

M^{me} Karen Wilson, fondatrice, GV Partners, chargée de recherche principale, Fondation Kauffman

M. Stephen Young, professeur de commerce international, Université de Glasgow

M. Andrea Zaninetti, Chef de projet, GENILEM Afrique

8. Les intervenants ci-après étaient invités à la réunion d'experts:

M. Carlos Ferraro, ancien Vice-Ministre, Ministère de la production (Pérou)

M. Charles W. Wessner, Directeur de la technologie, de l'innovation et de l'entrepreneuriat, Conseil national de la recherche des États-Unis

M^{me} Elmira Bayrasli, Vice-Présidente des partenariats, de la politique et de l'information, Endeavor

M. Charles Ocici, Directeur exécutif, Entreprise Uganda

M. Henry Etzkowitz, professeur, chaire Triple Helix, Business School, Newcastle University

M. Heinrich Christen, associé, Industry Leader Medical Devices, Ernst and Young

M. Jacques Augustin, Président, Groupe de travail de l'OCDE sur les PME et l'entrepreneuriat

M. Martin Clemensson, Chef d'équipe, Développement des petites entreprises (SEED), OIT

M. Vinicius Nobre Lages, Directeur, Service de l'assistance internationale, Sebrae

M. Phil Weilerstein, Directeur exécutif, National Collegiate Inventors and Innovators Alliance

M. Marcelo Dantas, Directeur, Département de la technologie et de l'innovation, SENAI, Pernambouc

M. Eric Leong, responsable de la chaîne d'approvisionnement, SAB Miller Africa and Asia (PTY) Ltd.

M. Wim Vanhaverbeke, professeur de stratégie et d'organisation, Université de Hasselt (Belgique)

M. Stephan Mumenthaler, Directeur des affaires économiques, Novartis International AG

M. Mario Cervantes, Division de la science et de la technologie, OCDE

M. Kamal Quadir, Directeur général et fondateur, CellBazaar Inc. (Bangladesh)

M. Andy Hall, chercheur principal, UNU-MERIT

M. Yves de Préville, Partnership Development, Micro-Enterprise Acceleration Institute



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD/B/C.II/MEM.1/4/Corr.1
3 mars 2009

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Commission de l'investissement, des entreprises
et du développement

Réunion d'experts pluriannuelle sur les politiques
de développement des entreprises et le renforcement
des capacités pour la science, la technologie et l'innovation

Première session

Genève, 20-22 janvier 2009

**RAPPORT DE LA RÉUNION D'EXPERTS PLURIANNUELLE SUR LES
POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ET
LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS POUR LA SCIENCE,
LA TECHNOLOGIE ET L'INNOVATION SUR
SA PREMIÈRE SESSION**

tenue au Palais des Nations, à Genève, du 20 au 22 janvier 2009

Rectificatif

Paragraphe 27 et 42

Sans objet en français.
